



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73606

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. Les auteurs préconisent, afin de favoriser le dépistage des cancers de généraliser le dépistage du cancer du sein ; évaluer les effets positifs pouvant être éventuellement attendus d'un abaissement de l'âge de ce dépistage ; d'étudier les conditions scientifiques et méthodologiques autorisant, dans les meilleurs délais, la mise en oeuvre du dépistage de masse du cancer colorectal et de la prostate ; définir, au plan national, une politique d'évaluation et de suivi des programmes de dépistage. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73606

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1063